

# CHALLENGE DE LA VILLE DE CRETEIL

\*\*\*

## Championnat Départemental d'Escrime du Val de Marne



au FLEURET  
De Poussins à Vétérans G & F



\*\*\*\*\*

### Dimanche 7 décembre 2014



Gymnase NELSON PAILLOU  
14 rue des Sarrazins



## CRETEIL



#### HORAIRES VALIDES

Catégories	Appel des tireurs	Scratch (sans appel)	Début des épreuves
Minimes Hommes	8h30	8h 45	9h
Cadets à Vétérans Hommes	9h	9h 15	9h 30
Minimes et Cadettes Filles	9h 30	9h 45	10h
Juniors à vétérans Filles	9h 30	9h 45	10h
Benjamines	10h	10h 15	10h 30
Benjamins	11h	11h 15	11h 30
Pupillettes	12h	12h 15	12h 30
Pupilles	13h	13h 15	13h 30
Poussins Poussines	14h	14h 15	14h 30

#### HORAIRES HANDISPORT / VALIDES (Handicapé(e) en fauteuil)

Catégories	Appel des tireurs	Scratch (sans appel)	Début des épreuves
Moins de 20 ans (G & F)	13h30h	13h45	14h
Plus de 20 ans (G & F)	13h30h	13h45	14h

Le Directoire technique se réserve le droit de modifier les formules le jour des épreuves en fonction du nombre de participants. Cette épreuve handisport ne sera pas prise en compte pour l'attribution du challenge

#### CATEGORIES – ARMES – TENUES

*Aucun sur-classement ne sera autorisé*

Garçons & Filles	Né(e)s en	Armes	Tenues
Poussin(e)s	2006	Fleuret électrique lame 0	<b>Pour tous, Tenue réglementaire Conforme aux normes F.F.E. en Vigueur</b>
Pupille(tte)s	2004 et 2005	Fleuret électrique lame 0	
Benjamin(e)s	2002 et 2003	Fleuret électrique lame 2	
Minimes	2000 et 2001	Fleuret électrique lame 5	
Cadet(te)s	1998 et 1999	« «	
Juniors	95, 96, et 97	« «	
Seniors	1994 à 08/75	« «	
Vétérans	09/75 et avant	« «	

**Poussins, Pupilles, : fleuret à poignée droite.**

**Droits d'engagement : 6 euros**

## **FORMULE pour FLEURET G et F de Poussins à Vétérans**

*Dans chaque catégorie :*

- 1) 1 tour de poule sans élimination
- 2) Tableau d'élimination directe sans repêchage

CATEGORIES	POULES	ELIMINATION DIRECTE
Vétérans	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	10 touches sans écart 2 périodes de 3 minutes / 1 arrêt de 1 minute
Cadets Juniors Seniors	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	15 touches sans écart 3 périodes de 3 minutes / 2 arrêts de 1 minute
Minimes	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	10 touches sans écart 2 périodes de 3 minutes / 1 arrêt de 1 minute
Benjamin(e)s	4 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	8 touches sans écart 2 périodes de 2 minutes / 1 arrêt de 30 secondes
Pupille(tte)s	4 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	6 touches sans écart 1 période de 4 minutes
Poussin(e)s	4 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	6 touches sans écart 1 période de 3 minutes

\* En cas d'égalité à la fin du temps imparti, le règlement international sera appliqué (tirage au sort pour indiquer le tireur ayant un avantage, puis une minute de combat supplémentaire ou arrêt sur la première touche accordée).

\* Dimensions de la piste pour les poussins et pupilles, 10m x 1m  
La ligne d'avertissement est tracée à 1m de la limite arrière du terrain

\* Le règlement international sera appliqué pour les fautes et sanctions.

\* Le Directoire Technique, sera constitué au début de l'épreuve, se réservera le droit d'apporter les aménagements nécessaires à l'intérêt et au bon déroulement de la compétition et tranchera sans appel les cas litigieux

### **ENGAGEMENT**

A l'inscription, seuls seront engagés les tireurs en possession de leur **licence validée 2014/2015**, et équipés de la tenue réglementaire.

Le listing des licences 2015 validées par la FFE pourra être utilisé compte tenu du court délai entre le début de saison et la date de l'épreuve

Le contrôle du certificat médical est de la responsabilité du club du tireur.

**Aucune dérogation ne sera accordée.**

La gestion de la compétition se fera sur ordinateur, à l'aide du logiciel EN GARDE.

**La saisie des pré-inscriptions se fera sur le site EXTRANET de la FFE avant le vendredi 5 décembre 2014 à 23h59**

**Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé "hors délais" selon le règlement du CDEV.**

### **ARBITRAGE pour FLEURET G et F de Poussins à vétérans**

Pour assurer le bon déroulement de l'épreuve, **chaque salle est tenue de présenter des arbitres diplômés dès l'inscription (1 arbitre pour 4 tireurs engagés).**

**En cas d'insuffisance, les Salles qui n'auront pas fait l'effort de participer à l'arbitrage se verront refuser leurs tireurs, selon leur heure d'arrivée.**

- 1) les arbitres seront rémunérés selon le tarif C.D.E.V.M. en vigueur qui sera affiché lors de la compétition.
- 2) La non présentation du diplôme d'arbitre sur la licence entraînera le paiement au tarif « non diplômé »
- 3) Chaque arbitre sera responsable de sa fiche d'arbitrage qu'il fera valider à la table d'appel en rendant sa feuille de matchs et son chronomètre.
- 4)

## **RECOMPENSES**

Cette compétition sera dotée de coupes, de médailles ou de matériels d'escrime (minimes à vétérans), récompensant les podiums de chaque catégorie (Filles et Garçons)

Minimes à vétérans : 1<sup>er</sup> – Médaille + une lame électrique  
2<sup>ème</sup> – Médaille + un fil de corps ou une housse individuelle  
3<sup>ème</sup> + exæquo - Médaille

## **ATTRIBUTION DU CHALLENGE**

**L'épreuve handisport n'entre pas dans la détermination de l'attribution du Challenge**

Répartition des points par catégories

Classement final des tireurs	Points
1	10
2	9
3	8
3	8
5	6
6	5
7	4
8	3
9	2
10	1

A partir de la 11<sup>ème</sup> place 1 point sera attribué à chaque participant de la catégorie

Clubs vainqueurs du Trophée ces 6 dernières éditions

Années	1er	2ème	3ème
2013	ASM LE PERREUX	US VILLEJUIF	US IVRY
2012	US CRETEIL	US IVRY	ASM LE PERREUX
2011	US CRETEIL	US VILLEJUIF	ASM LE PERREUX
2010	US CRETEIL	US VILLEJUIF	RSC CHAMPIGNY US IVRY
2009	US CRETEIL	US IVRY	RSC CHAMPIGNY
2008	US IVRY	US VILLEJUIF	US CRETEIL

## **REMARQUES**

- 1) Le port des chaussures de sport est obligatoire sur les plateaux des gymnases.
- 2) L'accès des pistes est exclusivement réservé aux compétiteurs, arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité organisateur. Les parents sont instamment priés de rester dans les tribunes.
- 3) Toute intervention extérieure, tant auprès des tireurs que des arbitres, entraînera des sanctions immédiates, conformément au règlement international.

- 4) Nous remercions les Maîtres d'armes qui voudront bien participer au bon déroulement de l'épreuve.
- 5) Pour d'évidentes et essentielles raisons de sécurité, les tireurs attendront leur tour en bout de piste.
- 6) Le club organisateur n'assume aucune responsabilité quant au non respect des règles ci-dessus, et qu'en aux vols ou accidents survenant sur les lieux de la compétition.
- 7) La compétition se déroulera sans interruption

**PARKING : rue Saussure (à côté du lycée Gutenberg, situé à 200 m, derrière le gymnase)**

#### **ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Nous sommes engagés pour mener différentes actions au titre du développement durable avec l'ensemble des acteurs de cette manifestation sportive.

En particulier nous demandons à chaque club et à chaque participant :

- De promouvoir le co-voiturage des tireurs et spectateurs.
- De respecter le tri sélectif des déchets qui sera mis en place sur le lieu de la compétition.

Nous comptons sur votre motivation.